

## **L'enquête publique du code de l'environnement**

### **Contexte**

L'enquête publique est le cadre juridique permettant la prise en compte des intérêts du public lors d'opérations susceptibles d'affecter l'environnement . Les citoyens sont ainsi informés et formulent leur avis sur le projet. La loi Grenelle II et son décret d'application ont réformé le régime applicable. Le champ d'application et le déroulement sont modifiés. Les pouvoirs du commissaire-enquêteur sont précisés et la participation est renforcée.

L'objet de la formation est de vous transmettre les repères pour une organisation efficace et sécurisée de l'enquête publique.

### **Objectifs pédagogiques**

Identifier le champ d'application de l'enquête publique  
Analyser le déroulement de l'enquête et les moments clefs  
Mesurer les devoirs du commissaire enquêteur  
Déterminer vos droits et devoirs

### **Contenu**

#### **-Champ d'application**

Les documents et opérations soumis à enquête publique  
Opérations ne relevant pas du régime de l'enquête publique  
Opérations dispensées d'enquête publique

#### **-Déroulement de l'enquête**

L'ouverture (autorité compétente, objet, modalités d'organisation, publicité)  
Le dossier d'enquête (composition, communication, observations du public)  
La clôture

#### **-Le commissaire-enquêteur**

Les modalités de désignation  
La commission d'enquête  
Principes d'indépendance et d'impartialité  
Prérogatives du commissaire enquêteur  
Rapport et conclusions du commissaire-enquêteur

#### **-La participation du public**

L'accès au dossier d'enquête publique  
La communication du dossier d'enquête publique  
Les observations et propositions du public

### **Niveau**

aucun prérequis.

### **Durée**

3 jours